Paris : Adil B. aux assises pour vingt vols à main armée en quatre mois. De toute sa vie, le quadragénaire dit n'avoir travaillé que deux années.

15/05/2018 à 10h52

Pharmacies, supérettes, bureaux de poste, stations-service… Adil B. ratisse large, et à cadence très soutenue. En quelques mois, ce voleur récidiviste a commis pas moins d'une vingtaine de braquages – aux profits plutôt maigres – en plein cœur de la capitale et dans les Hauts-de-Seine. Agé de 41 ans, l'homme comparaît à partir de mardi devant les assises de Paris, pour vols avec arme en état de récidive.

Interpellé en mars 2016 après un énième forfait, Adil B. avait entamé sa série de larcins quatre mois plus tôt. Un après-midi de décembre, le malfaiteur se présente à la caisse du Carrefour City de Bois-Colombes. C'est dans cette ville des Hauts-de-Seine qu'il réside, logé chez sa mère. A son passage en caisse, le gaillard de 1,80 m se précipite sur le contenu du tiroir avant de menacer l'employée avec son arme.

Une fois la supérette dévalisée et 300 euros en poche, Adil B. se rend dans une boulangerie où il menace la mitronne avec son petit calibre… en plastique. Avant de s'éloigner tranquillement, baguette sous le bras. Butin : 250 euros. Deux mois plus tard, rebelote. Le braqueur s'attaque de nouveau à un supermarché de Courbevoie. Puis, il file chez le fleuriste

avant de finir par deux pharmacies. (…)

A 17 ans, le jeune homme d’origine marocaine est interpellé et incarcéré. Adil B. a été condamné douze fois pour vol, dont deux par la cour d’assises des Yvelines. A une époque, on l’avait affublé du surnom de «braqueur des gares». C’était le temps où il affectionnait particulièrement les guichets SNCF. De toute sa vie, le quadragénaire dit n’avoir travaillé que deux années.

www.liberation.fr